

Étude sur la perception de la dangerosité des drogues dans le cadre des agressions sexuelles facilitées par une substance chez les personnes de 25 ans et plus

Auteur : Huybregts, Julie

Promoteur(s) : Quertemont, Etienne

Faculté : par la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24577>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ERRATUM :

Localisations	Fautes d'orthographe, de contenu ou manquement	Corrections
P.6-1 ^{er} paragraphe, 10 ^{ème} ligne	« Risque ASFS opportunistes »	« Risque des ASFS opportunistes »
P.7-1 ^{er} paragraphe, 6 ^{ème} ligne	« Les dangerosités générale »	« Les dangerosités générales »
P.18- 2 ^{ème} paragraphe, 2 ^{ème} ligne P.29-3 ^{ème} paragraphe, 7 ^{ème} ligne P.30-4 ^{ème} paragraphe, 2 ^{ème} ligne P.30-5 ^{ème} paragraphe, 1 ^{ère} ligne	«(Luce,1995) »	« (Luce & Merrell., 1995) »
P.21-5 ^{ème} paragraphe, 3 ^{ème} ligne	« (ONUDC),2021) »	« ((ONUDC),2021) »
P.25-3 ^{ème} paragraphe, 9 ^{ème} ligne	« --prescriptions fréquentes »	«,prescriptions fréquentes, »
P.50-Tb.9, ligne 2 P.50-Tb.9, ligne 3 P.50-Tb.9, ligne 4 P.50-Tb.9, ligne 5 P.50-Tb.9, ligne 6	« -16.55 » « 13.49 » « -20.19 » « -20.50 » « -23.88 »	« 13.68 » « -9.42 » « -9.01 » « -6.97 » « -6.97 »
P.51-2 ^{ème} paragraphe, 2 ^{ème} ligne	« Aucune une interaction »	« Aucune interaction »
P.51-Tb.10, ligne 2 P.51-Tb.10, ligne 3 P.51-Tb.10, ligne 4 P.51-Tb.10, ligne 5 P.51-Tb.10, ligne 6 P.51-Tb.10, ligne 7 P.51-Tb.10, ligne 8 P.51-Tb.10, ligne 9 P.51-Tb.10, ligne 10 P.51-Tb.10, ligne 11 P.51-Tb.10, ligne 12 P.51-Tb.10, ligne 13 P.51-Tb.10, ligne 14	« -16.553, « -5.98 » « 13.49 », « 5.77 » « -39.33 », « -14.81 » « 30.04 », « 11.38 » « -22.79 », « -11.42 » « -7.33 », « -3.52 » « -52.82 », « -21.19 » « -33.67 », « -12.91 » « -33.98 », « -13.14 » « -37.37 », « -15.02 » « 19.14 », « 9.42 » « 18.83 », « 8.94 » « 15.45 », « 7.86 »	« -11.42 », « -7 » « 8.43 », « 4.31 » « 18.88 », « 8.01 » « -19.85 », « -9.24 » « 10.45 », « 4.67 » « -8.2 », « -4.29 » « -30.3 » , « -12.85 » « -13.57 », « -5.6 » « -14.05 », « -6.43 » « -18.65 », « -9.07 » « 16.73 », « 8.28 » « 16.25 », « 9.2 » « 11.65 », « 6.3 »

P.54-4 ^{ème} paragraphe, 11 ^{ème} ligne P.62-1 ^{er} paragraphe, 10 ^{ème} ligne	« (Room et al., 2010) »	« (Room et al., 2005) »
P. 57-1 ^{er} paragraphe, 2 ^{ème} ligne	« L'alcool et les benzodiazépines »	« Les benzodiazépines »
P.61-5 ^{ème} paragraphe, 7 ^{ème} ligne	« L'alcool et les benzodiazépines »	« l'alcool et la MDMA »
P.63-1 ^{er} paragraphe	« Les analyses post-hoc indiquent notamment que des substances comme le GHB, les benzodiazépines, l'alcool, la kétamine et les opioïdes sont perçus comme significativement plus dangereux que le cannabis ou la MDMA, avec un écart particulièrement marqué entre le GHB et le cannabis. Ces résultats rejoignent la littérature médico-légale, qui identifie le GHB et les benzodiazépines comme les substances les plus souvent impliquées dans les cas de soumission chimique »	« Les analyses post-hoc indiquent notamment que le GHB est perçu comme significativement plus dangereux que toutes les autres substances, avec un écart particulièrement marqué par rapport au cannabis, jugé comme le moins dangereux. Les benzodiazépines, la kétamine, les opioïdes et la MDMA se situent dans un niveau intermédiaire, perçus comme plus dangereux que le cannabis et l'alcool, mais moins dangereux que le GHB. Enfin, l'alcool obtient une évaluation plus faible que ces substances intermédiaires, bien qu'il reste perçu comme plus dangereux que le cannabis. »
P.64-3 ^{ème} paragraphe, 2 ^{ème} ligne	« $p < .005$ »	« $p = .005$ »